

## L'ABONNEMENT

L'abonnement au CANARD est de 50 cts par année, strictement payable d'avance. Les timbres de poste sont reçus en paiement.

Tout envoi d'argent devra être adressé à

A. P. PIGEON,  
Administrateur,  
1786 Rue Ste-Catherine.



## LE CANARD

Montréal, 9 Fév. 1895

## LA FIN DU MONDE A MONTREAL

VISION TERRIBLE DU "CANARD"

CE QUE NOUS VERRONS LE JOUR DE L'AN 1900

1900

I

Il a paru en Europe, dans le cours du mois dernier, particulièrement en Angleterre et en Allemagne, des brochures où des savants, des philosophes et des illuminés ont prédit la fin des temps pour le premier jour de l'an 1900.

Ces prédictions ont eu pour effet de plonger le CANARD dans une mare profonde de perplexité.

Comme il a horreur du doute et des situations mal définies, il a voulu en avoir le cœur net.

Comme nos lecteurs le savent, le CANARD a à sa disposition des moyens infailibles pour pénétrer les arcanes de l'avenir. N'a-t-il pas le madrier et la hache qu'il magnétise chaque fois qu'il veut prophétiser les événements du monde politique ou municipal?

Ces deux agents ne lui semblaient pas à la hauteur de la tâche.

Le CANARD voulait voir de ses propres yeux et entendre de ses propres oreilles.

Ce qu'il cherchait était une vision.

Oui, une vision dans laquelle aurait défilé comme sur la scène d'un théâtre gigantesque tous les Montréalais encore vivants lors de la consommation des temps, une vision où tous les personnages agiraient et parleraient comme des acteurs dans la représentation de la grande tragédie finale de l'humanité.

Obtenir cette hallucination lui fut chose facile.

Il s'adressa à un puissant hypnotiseur, qui après quelques passes magnétiques, le plongea dans un état cataleptique.

A la suggestion de l'opérateur, le CANARD vit déchirer le voile qui couvre les secrets de l'avenir.

L'hypnotiseur lui avait dit: Voyez ce qui se passe dans la ville de Montréal, dans la semaine précédant le 1er janvier 1899.

Ce que vit le CANARD eut pu faire échouer de frayeur l'homme au courage le mieux trempé.

Le firmament était sombre comme l'Érèbe.

La lune s'était retirée des affaires.

Le soleil avait jeté l'éponge après sa lutte avec le chaos.

Le jour et la nuit n'existaient plus.

La municipalité avait triplé sur les yeux le nombre des lampes électriques. Une atmosphère humide et lourde pesait sur la ville.

Il y avait peu de monde sur les rues.

Les rares passants marchaient au milieu de la chaussée de crainte d'être atteints par les pierres et les briques détachées des maisons par des tremblements de terre spasmodiques.

La plupart des boutiques des commerçants dans les grands artères de la circulation avaient fermé leurs portes.

Les bouchers et les épiciers continuaient leur commerce pour fournir des aliments aux malheureux qui voyaient approcher leur dernier jour.

Les aubergistes seuls faisaient florès.

Leurs meilleurs clients, cherchant à s'étourdir sur la situation, décuplaient leurs consommations.

Les Canayens étaient toujours restés les mêmes. Ils savaient qu'ils allaient bientôt partir de ce monde pour n'y plus revenir.

Ils chantaient encore:

Les Canayens ne sont pas des fous,  
Ne partiront pas sans prendre un coup.

Les tremblements de terre avaient dérangé les aisees des machines à vapeur des journaux quotidiens. Les imprimeurs étaient réduits à faire leur tirage sur d'anciennes presses à bras, oubliées dans les mansardes de leurs établissements.

Les journaux n'étaient plus l'ombre de ce qu'ils sont aujourd'hui.

Ils se publiaient sur une feuille de la moitié du format du CANARD.

Les rédacteurs s'étaient livrés à la panique comme le reste du peuple. Ils brisaient leur plume pour songer à leur fin dernière.

Les éditeurs avec leur âpre soif du lucre et de la curée des annonces, restaient solides à leur poste. La voute céleste avait beau se briser sur leurs têtes, ils n'en continuaient pas moins leur travail.

Deux imprimeurs s'étaient lancé un défi—c'était à qui publierait le dernier extra de journal à la fin du monde.

L'encre fige dans la plume de l'écrivain qui tente de faire un tableau de ce qui se passe alors à Montréal.

Un très grand nombre de nos contemporains en vedette vivent à cette époque pour être témoins du cataclysme final.

Ainsi le recorder de Montigny est encore sur le banc.

Il a encore le même greffier, M. Forget, mais tous deux ont les cheveux blancs comme la neige.

Les traits du magistrat sont profondément sillonnés par les ravages du vieil âge. Son dos est légèrement voûté et ses yeux ont perdu une partie de leur éclat.

Il a cependant l'esprit parfaitement lucide et pondéré.

Les pochards qui paraissent devant lui ne redoutent plus ses sentences.

Cinq piastres ou huit jours serait une anomalie.

Huit jours, pas possible. Nous sommes au 21 décembre et il est annoncé que la grande catastrophe est fixée au 1er janvier.

L'emprisonnement est devenu impraticable. Le géole regorge de prisonniers et le gouverneur Vallée est sur les dents.

Le recorder est obligé de libérer tous les prévenus. Toutefois, il ne les laisse pas partir sans une verte réprimande.

Toutes les enquêtes à l'hôtel de ville ont été ajournées *sine die* et les hauts fonctionnaires ne tremblent plus pour leur place.

A la fin de l'année 1899, l'Hon. M. Taillon sera encore premier ministre, seulement il y aura quelques changements dans le personnel de son cabinet.

L'Hon. Nantel sera juge de la Cour Supérieure pour le district de Terrebonne à la place du juge Taschereau qui sera mis à la retraite en 1898.

Le ministre des Travaux Publics sera M. J. A. Décarries, le député de Jacques-Cartier.

La place de trésorier provincial aura été donnée plusieurs fois, et lorsqu'on

verra la fin du monde, M. Taillon sera encore à la recherche d'un nouveau titulaire.

La fin des temps arrivera heureusement pour M. Taillon qui ne verra plus poindre de nouvelles échéances sur son emprunt de 60 ans en France.

Les Juifs français se fouilleront et se rendront au jugement dernier avec la rage dans le cœur.

En 1899, les libéraux seront au pouvoir à Ottawa, depuis septembre 1895.

L'Hon. M. Laurier tiendra le portefeuille de ministre de la justice.

M. H. Beaugrand ne sera pas à Montréal pour la terrible journée du 1er janvier 1900.

Il aura été nommé commissaire canadien à Paris en remplacement de M. Hector Fabre redevenu sénateur canadien. Il aurait, comme Thémistocle, dit en partant du Canada: "Terre ingrate, tu n'auras pas de mes os!" Il sera couronné avec tous les serongneunien qu'il aimait tant.

M. Phaneuf, sous le régime libéral, aura repris sa place de chef de la police du revenu.

Pendant la dernière semaine que Montréal aura à exister sur notre malheureuse planète, il a voulu adoucir les derniers moments des aubergistes qui venaient le dimanche ou après les heures réglementaires. Les débitants de boissons avaient de leur côté toute la latitude désirable.

En effet, à quoi eut-il servi de les faire condamner à l'amende ou à l'emprisonnement? puisque les actions ne pouvaient être rapportables en cour qu'après le jugement dernier.

Quant aux juges de la Cour Supérieure et de la Cour de Circuit, ils n'avaient qu'un parti à prendre, décharger tous les délibérés et ajourner leurs séances *sine die*.

Pendant la pénultième semaine du monde, la police n'opérait plus d'arrestations.

Le niveau de la morale publique s'était élevé de plusieurs crans. Plus d'arrestations pour vols, fraudes, actions indécentes ou assauts et voies de faits. Presque tous les habitants de Montréal étaient devenus de petits saints.

Il y avait bien ça et là quelques soulades.

C'était le vieux becs-salés qui claquait leurs coups par un reste d'habitude.

Rien de plus lugubre que les rares colonnes de nouvelles et de dépêches publiées par les journaux.

C'était la peste noire qui exerçait des ravages terribles dans tous les états de l'Union. Le fléau faisait, à New-York, à Boston et à Chicago, des milliers de victimes par jour. Les lazarets étaient remplis de moribonds, les cimetières étaient pléthoriques. Les cadavres étaient abandonnés à la voirie. C'était partout l'abomination et la désolation.

Les coroners et les médecins s'étaient retirés des affaires. Le fléau était entré au Canada et comptait déjà de nombreuses victimes dans Ontario et Manitoba. Montréal se prémunissait contre le danger.

Le docteur Laberge avait fait ouvrir l'Hôpital des Picotés, mais le local ne pouvait recevoir qu'une légère fraction des victimes.

Il lui fallait \$40,000 pour ériger des lazarets sur les terrains de l'Exposition, mais le comité des finances n'avait plus un sou dans sa caisse. Impossible de songer à contracter un nouvel emprunt, la législature de Québec, depuis longtemps, lui avait enlevé le pouvoir d'emprunter au delà de son tant pour cent de la valeur de la propriété taxée.

Le gâchis était complet.

Il ne s'arrêtait pas là.

La compagnie Royale d'Electricité, selon sa louable habitude, voulait pêcher en eau trouble. Elle notifia la corpora-

tion qu'elle allait charger 50 cts de plus par lampe, à cause d'une hausse produite dans le prix du charbon. Montréal, s'il ne s'exécutait pas, était condamné aux ténèbres extérieures, à l'époque la plus critique de son existence.

(A continuer)

## TRIBUNAUX

UNE CAUSE CELEBRE

Depuis plusieurs semaines le parquet de St Jérôme est saisi d'une cause d'un intérêt excessivement élevé pour les cultivateurs. Le juge appelé à se prononcer sur les mérites de l'affaire, passe des nuits blanches à songer aux conséquences de la décision qu'il doit rendre.

Jamais magistrat dans ce pays n'a été en proie à délibéré plus douloureux.

Voici les faits de la cause tels qu'ils paraissent d'après l'enquête.

A proximité de la voie du Pacifique, près de Ste-Agathe, une vache appartenant au demandeur traversait un pont jeté sur un ruisseau large de vingt à vingt-cinq pieds. Ce pont est juste assez large pour laisser passer une vache.

La bête à cornes du demandeur s'était arrêtée au milieu du petit pont, lorsque la vache du défendeur la suivit de près.

Passé un convoi du Pacifique. La machine fait entendre son sifflet strident.

La vache du défendeur épouvantée par ce cri insolite est prise d'épouvante. Elle essaie de traverser le pont à la course, mais elle enfonce une de ces cornes dans le derrière de la vache du demandeur. Elle l'enfonce si profondément que c'est avec mille difficultés, qu'elle réussit à la dégager.

Le demandeur poursuit le défendeur pour \$20 de dommages.

Au cours des plaidoeries dans une défense au fond en droit le défendeur a prétendu que c'était sa vache et non celle du demandeur qui avait la corne dans le derrière.

Le demandeur a répondu en disant le contraire, savoir: que c'était sa propre vache qui avait la corne dans le derrière.

Plusieurs témoins ont été entendus de part et d'autres et leurs dépositions ont été des plus contradictoires.

Après la clôture de l'enquête au mérite et l'audition des plaidoeries, le dossier a été complété et passé au président du tribunal.

Celui-ci délibère depuis six semaines sur la question suivante: Laquelle des deux vaches à la corne dans le derrière?

P. S. Au moment où nous mettons sous presse nous recevons un télégramme de St-Jérôme, nous mandant qu'hier matin le jugement a été prononcé dans cette cause célèbre. Les parties sont renvoyées dos à dos. Les témoins sont condamnés aux frais. Par la décision de la cour de circuit, il est décrété que les vaches avaient toutes deux la corne dans le derrière. La vache qui était en avant a eu dans le derrière la corne de l'autre. Celle qui était en arrière avait sa corne dans le derrière de la vache du demandeur.

## NOS COUPONS

Policiana-Napoléon est un succès à son début. Sa popularité s'est répandue jusqu'aux campagnes en bas de Québec. Le courrier de lundi dernier nous a apporté un coupon signé par M. A. A. Garon, de St-Germain de Rimouski. Nous nous empressons de lui envoyer une image. Il en est de même pour M. Louis Bureau, de Trois-Rivières.

Fumez le BLACKSTONE  
le meilleur Cigare à 5c.